

Yves Rambaux à la présidence

Ancien Président Directeur Général d'Eurosérum, Yves Rambaux reprend la présidence de l'association locale, Initiative Haute-Saône.



Yves Rambaux lors de la remise des prêts d'honneur accordés à trente-huit entreprises en 2018.

Après quarante-trois ans de bons et loyaux services au sein de l'entreprise Eurosérum basée à Port-sur-Saône, il n'était pas question pour Yves Rambaux de rester assis sur un fauteuil. L'autodidacte hyperactif devenu PDG de l'entreprise après être entré en tant qu'ouvrier, comptait bien mettre sa retraite à profit pour faire du bénévolat. Un projet qui lui tenait à cœur.

Ainsi, déjà armé des missions de conseiller du président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Saône et d'administrateur de l'Adapei, Yves Rambaux vient de rajouter une nouvelle corde à son arc. Depuis juillet 2018, il remplace Jean-Luc Piton à la présidence d'Initiative Haute-Saône, réseau associatif d'accompagnement et de financement des créateurs d'entreprise. « Mon premier objectif est de remettre l'association sur les rails. C'est un gros travail à mener pour obtenir la reconnaissance du réseau Initiative France », glisse-t-il. Créée en 1998 par Action 70 avec le soutien du Conseil dé-

partemental, l'association locale qui vient donc de fêter ses vingt ans, s'est autonomisée il y a un an et demi. Elle doit, depuis, trouver elle-même ses financements. « Je me trouve confronté à des changements suite à la loi NOTRe. À partir de 2019, nous ne serons financés que partiellement par la Région... À savoir que nos prêts d'honneur sont montés en cadence en 2018 ! », souligne Yves Rambaux.

L'occasion pour les membres actifs de rappeler, qu'en soutenant financièrement l'association, les adhérents bénéficient de la réduction d'impôts. À bon entendeur...

C. DUFAY

Premier réseau associatif de financement des créateurs d'entreprise « Initiative France » regroupant 222 plateformes dans toute la France, « Initiative Haute-Saône » réunit 14 collectivités locales, 6 établissements bancaires, des experts-comptables et des chambres consulaires.

Les créations et reprises d'entreprise à l'honneur

Treize chefs d'entreprise accompagnés par l'association Initiative Haute-Saône ont reçu leur chèque prêt d'honneur, ce mardi 20 novembre, au ParcExpo à Vesoul.

Il s'étaient treize ce mardi 20 novembre à grimper sur l'estrade du ParcExpo 70 de Vesoul pour recevoir leur chèque prêt d'honneur. Une manifestation qui a eu lieu dans le cadre de la 7^e édition de la Semaine régionale de la création-reprise d'entreprise. Organisée du 19 au 23 novembre, elle a pour mérite d'aider les porteurs de projets et les jeunes entreprises dans leur démarche d'entrepreneur.

Yves Rambaux, président fraîchement élu de l'association Initiative Haute-Saône - qui vient tout juste de fêter ses vingt ans d'existence -, a donc animé cette remise de chèques conviviale. Onze entreprises ont été applaudies par les représentants des communautés de communes, les différents membres de l'association et ses partenaires. Sur 2018, ce sont trente-huit projets de création, reprise ou développement d'entreprise qui ont été soutenus pour un montant total de 427.000€ de prêts d'honneur, dont 79.000€ de participation des Communautés de Communes. Ces aides ont permis de créer ou sauvegarder près de 109 emplois. « Nous aidons les sociétés nouvellement créées ou reprises, en les accompagnant et en leur accordant des prêts à 0 %. Notre action concourt au dynamisme local, à la création de richesses sociales et économiques durables sur le territoire. Sur 2018, le nombre de prêts d'honneur a clairement



Sur trente-huit projets soutenus cette année, onze entreprises ont pu se rendre disponibles ce mardi pour la remise symbolique de leur prêt d'honneur.

augmenté », commente Yves Rambaux.

Un soutien qui constitue une bouffée d'oxygène pour les « jeunes » entrepreneurs qui se lancent. « Lorsqu'on démarre son activité, c'est une chance et un formidable coup de pouce de bénéficier de ce prêt », souligne Angélique Robert, créatrice du salon de tatouage « To Be tattoo », ouvert cet été à Vesoul. Un commerce qui prévoit d'ailleurs son futur déménagement à Port-sur-Saône... Concurrence et prix des loyers obligent !

C. DUFAY

Les onze entreprises présentes et soutenues par Initiative Haute-Saône : « Le Petit Port » à Fouchécourt (bar, restaurant, activité fluviale) ; « Pizza 66 » à Luxeuil-les-Bains (camion pizzas) ; « To Be Tattoo » à Vesoul (tatouages traditionnels et éphémères) ; « Le Franc Brasseur » à Magny-Vernois (micro brasserie et vente de bières artisanales) ; « MC Station » à Noidans-lès-Vesoul (station-service Total, aire de lavage, garage) ; SAS Uniontec à Neurey-lès-la-De-

et domestique) ; « Le Camion à Vélo » à Frotey-lès-Vesoul (atelier mobile pour entretien et réparation de cycles) ; « JC Métal » à Corre (chaudronnerie, soudure, serrurerie, métallerie et ferronnerie) ; SARL C.S.V.T à Noidans-lès-Vesoul (plomberie, sanitaire, chauffagiste, climatisation...) ; Huguenin Piscine & Spa à Vesoul (piscines, spas, sauna, hammam, accessoires...) ; Chipie Wellness & Co à Adalans-et-le-Val-de-Bithaine (centre de remise en forme animale, boutique, toilettage, pension canine)